

# MOBILISATION POUR LES COCHONS !

**JEUDI 6 JUIN, de 11h à 16h**

Métro SAINT PAUL, PARIS.

**CIWF France informe les parisiens et leur soumet sa [pétition](#) pour les cochons. Déjà 18 000 signatures ! Objectif : 100 000 signatures !**

En France, plus de **90%** des cochons sont élevés dans des élevages intensifs, sur caillebotis dans un environnement nu. Or, pour répondre à leurs besoins comportementaux, ils ont besoin d'espace et de litière à fouiller, en quête de nourriture. Quand ces besoins ne peuvent s'exprimer, ils souffrent et développent des troubles du comportement, se mordant la queue entre congénères. Pour éviter des blessures imputables à des conditions d'élevage inadaptées, on leur coupe systématiquement la queue à vif préventivement. Bien qu'interdites par la réglementation, ces pratiques sont encore majoritaires dans les élevages français.



Venez raccrocher sa queue à notre mascotte pour montrer votre engagement pour les cochons !

## EXIGER L'APPLICATION DE LA REGLEMENTATION

La législation\* exige un **accès permanent des porcs à des matériaux manipulables** (paille, sciure...) et **interdit pour les porcs à l'engraissement la coupe des queues en routine**. Néanmoins la plupart des élevages français ne fournissent pas de tels matériaux et procèdent à des coupes de queue systématiques.

**Les cases de gestation sont interdites** pour les truies sur une partie de leur gestation. Néanmoins, on estime encore à près de 30% des élevages français qui maintiennent encore les truies en case individuelle, empêchant ainsi quasi tout mouvement et comportement naturel. Elles devraient aussi avoir accès aux mêmes matériaux manipulables.

## UNE PRESSION CITOYENNE

Pourtant, les français sont très préoccupés par le bien-être des porcs. En effet, **75% des consommateurs** affirment, que s'ils étaient davantage informés des conditions habituelles d'élevage des porcs, ils achèteraient uniquement des produits issus d'élevages respectueux du bien être animal.\*\*

La [pétition](#) de CIWF demande le respect de la législation de protection minimale pour les porcs en France et en Europe. Elle a déjà collecté **plus de 18 000 signatures en France**, et vise, d'ici 2014, les 100 000 signataires en Europe. Elle sera remise à Stéphane Le Foll et aux autres Ministres européens de l'Agriculture. D'ici là, et alors que notre gouvernement travaille actuellement sur un plan d'avenir de la filière porcine, CIWF France agit pour que le bien-être animal fasse partie intégrante de ce plan.

### N'hésitez pas à nous contacter :

Léopoldine Charbonneaux 01 79 97 70 50 / 06 25 16 94 76 [l.charbonneaux@ciwf.fr](mailto:l.charbonneaux@ciwf.fr)  
Agathe Gignoux 01 79 97 70 56 / 06 12 90 09 25 [agathe.gignoux@ciwf.fr](mailto:agathe.gignoux@ciwf.fr)

### Retrouvez nous sur



### Pour plus d'information :

<http://www.ciwf.fr/porcs/>

<http://www.ciwf.fr/animaux-de-ferme/porcs/>

*A propos de CIWF : créée en 1967 par un éleveur laitier en réaction à l'intensification de l'élevage, CIWF est aujourd'hui reconnue comme l'ONG internationale de référence dédiée au bien être des animaux d'élevage. Présente en France depuis 2009, CIWF France a pour mission d'encourager des pratiques d'élevages respectueuses du bien être des animaux. [www.ciwf.fr](http://www.ciwf.fr)*

\* Directive 2008/120/CE, entrée en vigueur en France en 2003.

\*\* Sondage Yougov pour CIWF France, réalisé du 04/12/2012 au 06/12/2012 sur un échantillon représentatif de la population française de 1009 personnes.